

LA PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE S'OUVRE DEVANT NOUS

Depuis le 1^{er} septembre s'est ouverte la période dite « pré-électorale » qui s'achèvera le dimanche 15 ou 22 mars prochain par le premier ou le deuxième tour des élections municipales.

Durant ces six mois, le code électoral prévoit des règles très strictes encadrant la communication des villes de façon à éviter que les moyens publics des collectivités ne puissent profiter

aux candidats en lice. Aussi, les cérémonies publiques et les supports de communication de la ville, endosseront pour ces quelques mois un caractère exclusivement informatif.

C'est dans ce même esprit qu'il a été proposé à l'ensemble des groupes de notre conseil municipal de renoncer durant

ce délai à leurs espaces d'expression politique, comme cela se pratique dans de nombreuses villes.

Bien que plusieurs d'entre eux aient refusé cette proposition, les élus de la majorité ont fait le choix de s'imposer cette probité en renonçant à leur espace d'expression.

EXPRESSION DES GROUPES MINORITAIRES

« Comme le prévoit la loi, cette page est destinée à la libre expression des groupes d'opposition, leurs écrits n'engagent que leurs auteurs »

EN AVANT MAUREPAS

Expression en période préélectorale – 2020 année d'espoir ?

Depuis septembre la Loi restreint l'usage du journal municipal. Si nous respectons la règle dans les 1 500 caractères qu'on nous attribue, la majorité fait semblant de se priver d'expression alors que dans les 20 autres pages elle ne se prive pas de se mettre en avant.

Ces restrictions ne l'empêchent pas non plus d'organiser des inaugurations au mépris total du code électoral.

Elles n'empêchent pas le Maire sortant de faire la tournée des assemblées des associations, alors que nous n'y sommes pas conviés et que nous votons les subventions. Il y a là problème, encore. Une année électorale est certes celle du bilan de l'action des sortants mais aussi, et pour tous, une année d'espoir. Espoir pour ceux qui soutiennent les sortants de les voir reconduits pour six ans. Espoir pour les opposants de voir validée une nouvelle politique municipale.

L'élection municipale est celle qui est la plus ouverte à l'exercice de la démocratie malgré quelques règles pour ne pas avantager les sortants au détriment des autres citoyens attirés par l'action

publique. Pour ce qui nous concerne, chacun a pu constater que nous sommes très vigilants. Nous le resterons jusqu'au bout pour que ces règles soient strictement respectées.

Mais revenons à l'essentiel : nous vous souhaitons une très bonne année 2020.

Qu'elle apporte à chacun joie, santé et confiance.

Ensemble pour une ville conviviale et une politique responsable. Car nous aimons notre ville. Et n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale.

www.en-avant-maurepas.fr

Michel CHAPPAT - Florence BARY

MAUREPAS AU CŒUR

Nous nous associons à l'esprit de neutralité des supports de communication de la ville préconisé lors de cette période pré-électorale en ne publiant pas de texte d'expression politique.

MAUREPAS DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

Une décision qui engage la ville pour plusieurs décennies ? Fin avril 2015, la piscine a été fermée. En 2019 elle a été détruite.

Une délégation de service public (DSP) de type concessive a été choisie pour la reconstruction et la gestion de la nouvelle piscine. La majorité municipale a retenu Eiffage comme concessionnaire. Le 17 décembre 2019 une délibération du conseil municipal a été votée, autorisant le Maire à signer le contrat de DSP (dossier de 987 pages).

Éléments clés du contrat :

• Investissement pour la construction, 28 399 000 € TTC.

- Redevance annuelle 1 910 000 € pendant 25 ans hors indexation.
- Répartition 60% pour Maurepas (18 840 h) 40% pour Éiancourt (25 504 h).
- Eiffage pour rentabiliser la concession a estimé la fréquentation annuelle entre 250 000 et 271 000 entrées. Elle était de 145 000 entrées en 2014.
- Horaire d'ouverture de 9h à 21h 7/7 y compris les jours fériés.
- Tarifs plus élevés que les piscines voisines.
- Parking payant pour 136 voitures, 6 PMR et 2 cars.
- Clause de renégociation favorable pour le concessionnaire.
- La commune de Maurepas en qualité de coordonnateur et

signataire du contrat porte la responsabilité du projet.

Le risque financier et technique est donc très important pour notre Commune. Nous pensons qu'il serait préférable que Monsieur le Maire ne signe pas le contrat de DSP avant les élections des 15 et 22 mars 2020. Comme chaque année, nous vous présenterons nos vœux à la Maison des Coudrays le lundi 27 janvier à 20 h. Très belle année 2020.

Rejoignez-nous et construisons ensemble le futur !

Ismaïla Wane et Martine Fayolle

Vos élu-e-s de Maurepas Dynamique et Solidaire

Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr

Contact : maurepas.ds@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/maurepasds

GROUPE DE NÉRÉE

Un marché... Oui, mais pas à n'importe quel prix !

Oui à une reconstruction de la halle du Marché, mais pas sans avoir redéfini la finalité de la structure. En effet, nos besoins de consommation changent et son architecture doit s'y adapter.

Retrouver sur les étals les mêmes produits que l'on trouve partout... Où est l'intérêt ? Nous voulons la qualité des maraîchers et producteurs locaux, celle de commerçants réalisant les transformations eux-mêmes...

Tout ce que nous ne trouvons pas en grandes surfaces. Pour la grande distribution, régie par la suprématie de l'agroalimentaire, la santé n'est pas une préoccupation première, seul l'essor économique compte.

Partant de ce constat et de notre besoin de préservation de notre mode de consommation, il faut déterminer le but du marché et que vient on y chercher... Intégrer des AMAP ? Nombreuses pistes de réflexion !

Aujourd'hui, les places sont facturées aux commerçants moins cher que pour la place d'un enfant à la Foire au Troc ! Le nettoyage du marché (détritus laissés en vrac alors que

les commerçants pourraient faire un tri sélectif, respectant notre environnement) représente un coût de dizaines de milliers d'euros.

Nous avons chacun le pouvoir de faire changer les choses. Nous sommes ce que nous mangeons. Aujourd'hui, l'offre proposée doit être au centre de nos préoccupations, afin que cette nouvelle année mette à distance la fatalité.

Nous devons nous ancrer dans la reconquête de notre liberté.

Bonne année à toutes et à tous.

Sophie Michon et Christian Guillot

GROUPE MODEM - LREM

Madame, Monsieur,
Permettez-nous tout d'abord de vous souhaiter une très bonne année 2020.

En ce début d'année, nous voulons avoir une pensée pour nos concitoyens dont le dévouement nous permet de passer des moments privilégiés avec nos proches en toute quiétude. Parmi ceux-ci, mentionnons nos militaires français. Engagés dans des opérations extérieures, ils veillent sur notre sécurité et défendent les intérêts de notre pays,

parfois au péril de leur vie, comme cela a été le cas pour 13 d'entre eux récemment au Mali. Nous voulons aussi avoir une pensée pour ceux, plus proche de nous qui veillent au quotidien : pompiers, forces de l'ordre, personnels médicaux et soignants, qui travaillent sans répit durant ces périodes de fêtes, et à tous les bénévoles qui sont à l'œuvre notamment auprès des personnes en situation de détresse et des plus démunis.

Nous voulons enfin avoir une pensée pour les personnels de la ville de Maurepas et de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines qui mettent leur action à

vos service. Vous les voyez œuvrer dans les écoles, dans la rue, dans les services pour répondre à vos questions ou effectuer vos actes d'état-civil. Pensons à eux tous, que vous rencontrez ou qui restent dans l'ombre, et qui contribuent à améliorer votre vie et votre cadre de vie.

A eux, à leur famille, mais aussi à vous tous, chers concitoyens de la ville de Maurepas, nous souhaitons une très bonne année 2020.

Vos élus.

Georges BELIAEFF – Constant MBOCK

g.beliaeff@laposte.net - c.mbock@maurepas.fr